

# INTERPELLATION

**Auteur** Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, German Eyer, AdG/LA, Gilbert Truffer (suppl.), AdG/LA, et Marc Kalbermatter, AdG/LA  
**Objet** Problématique du chlore: quelle stratégie le Conseil d'Etat entend-il poursuivre?  
**Date** 08.09.2016  
**Numéro** 2.0159

---

La chimie sans chlore est une illusion. L'industrie chimique installée en Valais fait usage de chlore aussi bien à Monthey qu'à Viège. Les faits donnent à réfléchir:

- Les sites actifs en Valais achètent actuellement leur chlore en France.
- Le transport de ce chlore est assuré par CFF Cargo, qui souhaite renoncer à cette activité.
- Le directeur de l'Office fédéral des transports (OFT), M. Füglistaller, l'a d'ailleurs confirmé lors de la réunion de l'OVT à Brigue.
- Face aux médias, le conseiller aux Etats PDC Beat Rieder a expliqué que pour les cantons de Vaud et de Genève, il s'agissait de pouvoir remettre en zone à bâtir les terrains situés le long des voies de chemin de fer actuelles, pour un montant de 3,5 milliards de francs.

L'importation du chlore à partir de l'Italie est à présent à l'étude. Trois problèmes se posent à ce propos:

- Problème n° 1: l'Italie ne dispose pas de capacités de production suffisantes.
- Problème n° 2: le long du Lac Majeur, les autorités et les organisations environnementales vont monter au créneau, comme c'est le cas le long du lac Léman. Prétendre le contraire, c'est faire preuve de naïveté.
- Problème n° 3: le trajet par le tunnel du Simplon est difficilement concevable en raison des conditions de sécurité. Le trafic des camions par le col constitue un grand danger pour l'ensemble du vallon, Ried-Brigue y compris, le col du Simplon ne se prêtant au transport de substances dangereuses, comme cela a été démontré.

Personne ne conteste le fait que l'on peut produire du chlore également à Viège et à Monthey, et ce dans des quantités suffisantes pour la transformation. Cette option éviterait de mettre la population en danger, et les places de travail n'en seraient que plus sûres.

La production locale dans de nouvelles installations revient-elle plus chère? De nombreuses questions sont ouvertes. Le statu quo est une erreur: les nouvelles installations de production nécessitent bien moins d'énergie pour produire une tonne de chlore que les installations existantes. Grâce à l'ouverture des marchés, la Lonza peut se fournir en électricité aux prix européens. Seuls les tarifs réseaux entrent en ligne de compte. Le gouvernement genevois a proposé que Genève octroie une subvention en faveur d'une installation à Viège.

## Conclusion

Les questions suivantes se posent:

- Quelles mesures le Conseil d'Etat prend-il afin que le chlore soit produit directement sur les sites de Viège et de Monthey, dans l'intérêt de l'emploi et de la population?
- Quelles possibilités entrevoit-il afin de promouvoir la production à Viège et à Monthey via une réduction des tarifs de réseau?
- Le Conseil d'Etat a-t-il concrétisé l'offre du gouvernement genevois au travers de discussions?
- Qui gère ce dossier dans le canton?